

Réunion de l'EVS (espace de vie sociale)
Réunion du 06/10/2020



Présents :

Elus : Catherine Jacquot

Services : OV, NR, MA, AM, EM et YT

Excusés : HF et JC

Secrétaire de séance : Olivier Venet

Première réunion depuis quelques mois suite aux divers confinements.

Après le départ de Jordan Basileu, Olivier Venet, directeur du Pôle Solidarité et Norzed Rebahi, assureront conjointement et en accord avec la CAF, le fonctionnement de ce projet. Le recrutement de l'ADSU (Agent de Développement Social et Urbain) est en cours pour une arrivée présumée au 1 janvier 2021, sachant que ses missions seront recentrées sur le contrat de ville.

▪ **Après un bref rappel des grands axes du projet :**

- Renforcer l'accès aux droits, médiation et inclusion numérique et accompagnement dans les démarches d'insertion
- favoriser le lien social, l'amélioration du cadre de vie et la citoyenneté
- accompagner l'enfance et la jeunesse et les familles (parentalité),

▪ **On revient sur les actions inscrites dans la programmation EVS de 2020 :**

-Petits déjeuners de l'éducation nationale : on a reçu la dotation de l'Education Nationale à hauteur de 2430 euros, sommes proratisées compte tenu de l'arrêt du dispositif pour cause de COVID. S'ensuit une discussion sur l'organisation des petits déjeuners. Certains retours des parents en termes d'organisation (pour les fratries) et de lisibilité (par période et par niveau) interrogent sur la poursuite ou pas de ce projet.

Il est possible de ne pas rester sur la formule du 1 jour sur 2 en travaillant sur la semaine et sur des périodes plus courtes dans le temps mais une généralisation du dispositif à tous les élèves de l'élémentaire reviendrait à organiser un service à la cantine, le matin, avec une prestation "type" et non à la "carte" comme cela a été le cas présentement.

On insiste aussi sur le coût d'une telle généralisation, les difficultés d'ordre logistique (stockage des denrées, surplus jeté à la poubelle, etc.) et la difficulté de répondre à l'attente pédagogique des enseignantes (petit déjeuner varié, autour du bien manger, équilibré).

Il est convenu de refaire un point avec les enseignantes pour connaître leur retour.

-Bougeons ensemble et jeunes citoyens mobiles

Le Service de Prévention Spécialisé rappelle qu'en échange d'un travail bénévole (les jeunes gens eux-mêmes s'ils sont plus de 16 ans ou à défaut les parents) la commune prend en charge une somme forfaitaire (40 euros) sur les inscriptions à tel ou tel club ou telle ou telle association.

Il a été compliqué de mettre sur pied cette opération cette année, compte tenu de la crise sanitaire, les associations étant à l'arrêt.

Même constat pour l'obtention du permis de conduire et les heures de bénévolat à réaliser

On propose plus globalement de faire bénéficier de ces dispositifs les personnes éligibles même sans contrepartie immédiate (travail bénévole) de manière à utiliser les enveloppes, en contrepartie il est demandé un engagement moral à réaliser ce bénévolat à posteriori.

L'équipe donne son accord.

-Ateliers cuisine :

Cette action n'a pas / n'aurait pas été inscrite au BP 2020 du CCAS ?!

Il est possible de réaliser la dépense dans la mesure où l'on reste dans le cadre des crédits inscrits au chapitre...

Dans tous les cas il n'y a pas eu d'ateliers compte tenu du COVID, puisque le partenaire (le restaurant Coquelicot et Ritournelle) n'a pas réouvert après le confinement et que le référent CCAS de l'action est momentanément absente...

Il n'y aura pas de redémarrage de l'action cette année.

-Sport et / ou insertion professionnelle :

La commune a obtenu le **label « Terre de Jeux 2024 »**. Ce label est destiné aux collectivités qui s'engagent dès aujourd'hui dans l'aventure des JO avec leurs habitants. Il s'agit aussi de développer la pratique sportive auprès des personnes handicapées, des femmes, etc mais aussi de faciliter l'insertion socio-économique par le sport.

Par ailleurs le **CDOS** (Comité départemental olympique et sportif) a prévu des actions sur Lorient avec des jeunes gens mobilisés pour jouer les ambassadeurs autour des JO. Il y aura deux jeunes de Lorient qui en seront, pour une action qui devrait se dérouler sur 4 mois.

On rappelle que la programmation du Contrat de Ville 2020 comporte également un volet sport porté par le Collectif Sud avec le **programme par ici** (sport adapté).

On poursuit en évoquant le dispositif **Terre d'emploi**, dispositif destiné à « booster » l'intégration des jeunes des territoires en difficultés. Concrètement les bénéficiaires sont des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones rurales, appelés autrement les NEET « ni étudiant, ni employé, ni stagiaire ». Le dispositif s'articule autour du sport (le matin) et d'ateliers l'après-midi (avec du coaching : savoir se présenter, affiner son projet professionnel). Il y a de nombreux débouchés notamment autour des métiers de bouche. Deux jeunes de Lorient ont déjà bénéficié de ce dispositif l'année dernière (Nassim et Ahmed).

-le CLAS :

Les responsables du Pôle Solidarité ont rencontré les équipes enseignantes de JF et JJR.

Comme l'an dernier 18 élèves de l'élémentaire seront accueillis dans le cadre du dispositif et 18 collégiens. Pour revenir sur l'élémentaire, la répartition de l'effectif par école est la suivante :

-9 élèves de JJR

-8 élèves de JF

-1 élève de St François (il n'y a eu qu'un seul retour au niveau de cette école).

La réunion de rentrée n'a pas eu lieu à cause du COVID mais les rencontres individuelles sont prévues (famille par famille).

L'organisation a été peaufinée avec un accompagnement à la sortie de l'école : en pédibus pour les élèves de JJR et en minibus pour ceux de JF.

Les élémentaires sont désormais accueillis deux fois dans la semaine, le mercredi comme l'an dernier mais aussi le lundi (de la sortie des cours à 17h30), toujours à l'espace Marie-Jehanne Battesti.

De nombreux bénévoles interviennent conjointement avec les équipes. La CAF participe financièrement à ce projet (la prestation de service attendue est estimée à hauteur de 10000 euros)

-l'action volets (repeints)

L'action n'a pas eu lieu cette année faute de participants.

-Bibliothèque hors les murs

Il n'y a eu qu'un seul RDV cette année à cause du confinement

- **les axes de travail de l'année prochaine**, portés à la connaissance de la CAF par mail en date du 28/09. Pour mémoire l'agrément EVS a été prolongé d'une année (jusqu'au 31/12/2021), néanmoins il est demandé de dresser un bilan de l'année écoulée ainsi qu'une perspective pour l'année 2021...

Du reste il serait opportun d'inviter la conseillère CAF à la réunion de décembre. En sus des actions déjà mises en place et qui vont perdurer, on rappelle la réunion qui a eu récemment lieu avec DAH et la possibilité de pouvoir:

Disposer d'un local sur le site du quartier Seringa.

Ce local offrirait plusieurs pistes de travail :

-création d'une permanence bibliothèque hors les murs sur ce site

-mise en place d'une **aide aux devoirs pour les enfants des CP CE1 et CE2 domiciliés sur le QPV** (hors dispositif CLAS dans un premier temps, dans l'idée également d'une extension du CLAS à ces niveaux de l'école élémentaire pour la rentrée 2021/2022)

-mise à disposition de ce site pour proposer aux **habitantes du quartier un lieu de réunion** le mercredi par exemple (on se rappelle les demandes des mamans lors de la réunion post voyage à Paris)

-une **délocalisation partielle des cours d'alphabétisation** sur ce site

-mise en place d'une **permanence pour le service prévention** de manière à aller au plus près des familles

-mise en place d'un **écrivain public** (pour le moment nous n'a pas été étudiée la faisabilité technique de la chose (contrat aidé, etc.)

-ateliers délocalisés de l'EPI tiers lieu sur ce site autour de l'accès au numérique

S'engager sur le dispositif VACAF : on pourrait cibler 4 / 5 familles dans un premier temps. Le portage serait effectué en grande partie par le service prévention.

Un document récapitulant l'ensemble des leviers financiers possibles pour les structures d'animation de la vie sociale (centre social et espace de vie sociale) est disponible auprès de la CAF.

La séance s'achève sur une discussion autour du jour de réunion de l'EVS (le 1er mardi du mois). Il est convenu de l'organiser le 1er jeudi du mois, même heure (9h30), même lieu. La prochaine réunion (outre celle du 17/11) devrait donc avoir lieu le jeudi 3/12 à 9h30.